

Terrasse 2022

L'ACTIF'S

Terrasse estivale

du 01/03/2022 au 31/10/2022

Début d'exploitation : A l'ouverture du commerce

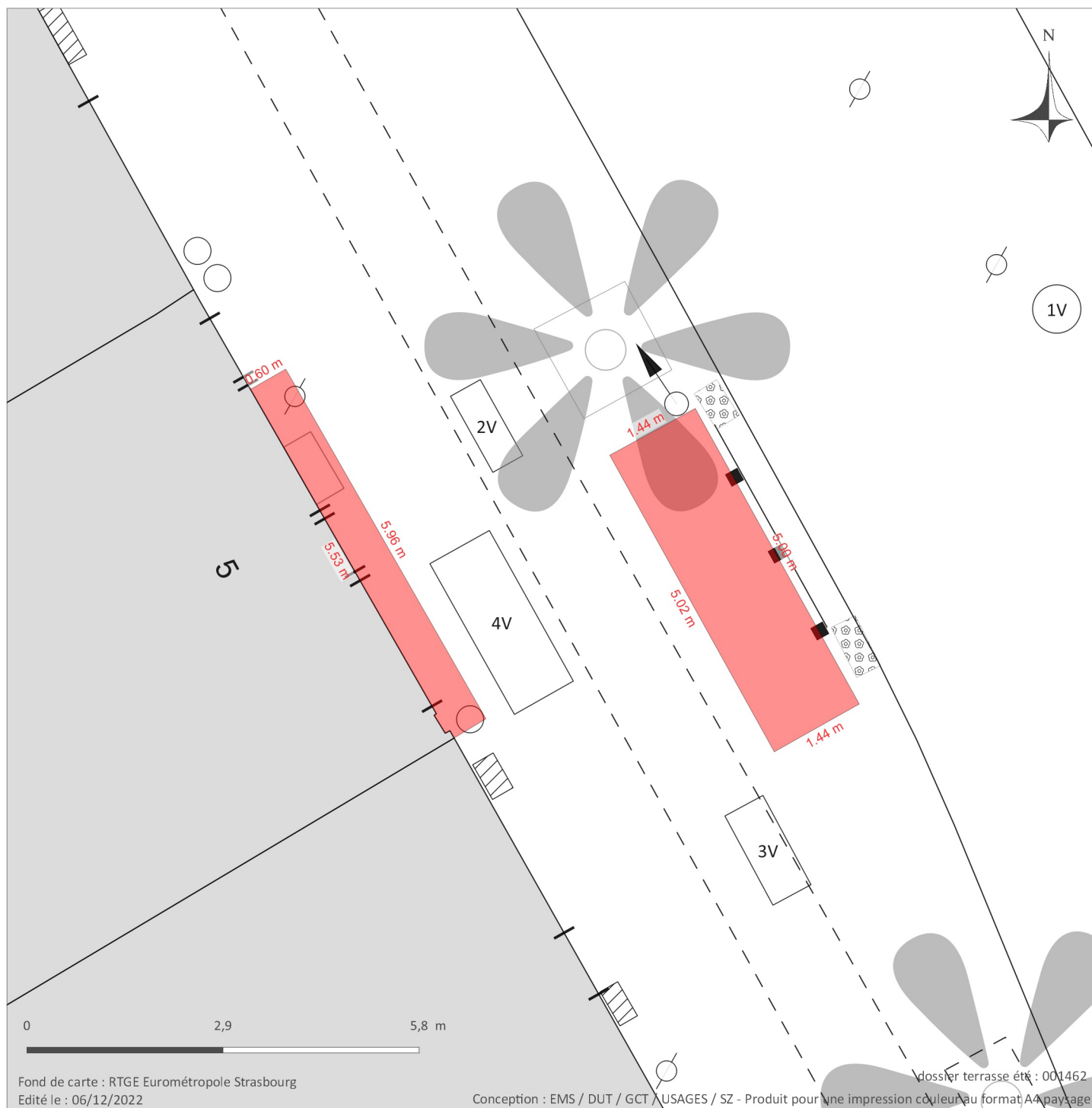
Fin d'exploitation : 00h30

Commentaire :

Equipements autorisés : Porte Menu

du 01/01/2022 au 31/12/2022

Surface autorisée en été : 11 m²



Conformément à l'article US 11.2.6 du PSMV, tout dispositif de fermeture des terrasses (bâches latérales, auvents, panneaux séparateurs, joues latérales...) est interdit.

Fond de carte : RTGE Eurométropole Strasbourg
Edité le : 06/12/2022

Conception : EMS / DUT / GCT / USAGES / SZ - Produit pour une impression couleur au format A4 paysage
dossier terrasse été : 001462